



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 9 juin 2020

Présents : Elisabeth Chabot, Bernard Boussuge, Max Calteau, Michel Gilardi, Manuelle Thoumy, Gilles Camus, Françoise Huette et Annie Renouvin.

Invités présents: Myriam Malguid (référente tourisme) et Bernard Decker (référent formation)

Cette réunion se tient ce jour en visio-conférence via l'application Zoom.

La séance est ouverte à 15h.

• **Fin de saison 2019-2020**

Elisabeth va envoyer un message à tous les adhérents leur rappelant les conditions particulières de cette fin de saison et annonçant la préparation de la prochaine, en espérant qu'en septembre on puisse de nouveau se rencontrer et reprendre nos activités à peu près normalement.

• **Préparation de la rentrée 2020-2021**

- Manuelle va se charger de demander aux professeurs salariés (Denise, Fabien et Frédérique) de confirmer qu'ils souhaitent continuer d'assurer leurs cours au sein du club. Max reste en contact avec Henri pour ce qui concerne le Tai-chi.
- Bernard D. indique que les fiches de reprise d'activités établies par la FFRS ont été mises à jour très récemment, avec un assouplissement des règles qui y étaient édictées. JPT se chargera de mettre ces nouvelles fiches à disposition des animateurs sur le site Web du club.
- Manuelle va retourner à la mairie le fichier de demande de créneaux pour la mise à disposition des salles, en ajoutant en remarque que nous pourrions être amenés à demander un rallongement de certaines plages horaires si les mesures de sécurité exigeaient de doubler des cours.
- Il semble que la journée des associations soit maintenue à Courdimanche. Pour le moment, aucun retour sur le besoin de matériel (table, chaises et autres) n'a été demandé aux associations par les services de la mairie.
- Les adhérents actuels du club (ainsi que ceux du RSCH inscrits chez nous) recevront prochainement un mail leur annonçant la mise en place d'inscriptions anticipées pour la prochaine saison (projet validé en séance).



• **Conférence associative du mardi 16 juin**

Manuelle va représenter le club à cette conférence qui se déroulera via zoom le mardi 16 juin à 19h. La mairie a adressé un mail aux différentes associations de la ville leur demandant d'envoyer au préalable des éléments concernant leur situation financière suite à la crise sanitaire et leurs questions éventuelles au vu de la situation actuelle.

Il est décidé de répondre de la manière suivante :

- La situation financière du club est actuellement saine. Nous ne déplorons aucune difficulté liée à la crise sanitaire.
- Nos questions :
 - ✓ Combien de personnes seront admises dans les locaux prêtés par la mairie (salle de danse, gymnase, Miellerie) ?
 - ✓ Quid des vestiaires ?
 - ✓ Sera-t-il possible, comme les années précédentes, de mettre des flyers (format A5) au sein de la MELC, pour faire connaître notre association? A priori il devrait être possible, comme l'année dernière, de vous donner des affiches à apposer sur les panneaux de la ville réservés à la vie associative?

• **Problématique du tir à l'arc et des activités gymniques**

Bernard D expose que pour le tir à l'arc, afin d'observer les mesures de distanciation, il faudrait soit obtenir de la mairie un deuxième créneau dans le gymnase pour doubler le nombre de participants, soit augmenter le nombre de cibles installées le vendredi après-midi. La 1^{ère} solution paraissant très peu réaliste, il est accepté à l'unanimité que l'activité se dote de quatre cibles supplémentaires (avec matériel nécessaire) pour une somme qui devrait être inférieure à 1500€.

Pour les activités gymniques (yoga, gym, Pilates) qui nécessitent l'utilisation de tapis de sol, dont un certain nombre sont prêtés actuellement par le foyer rural, il semble désormais nécessaire que chaque participant à ces activités amène avec lui son propre tapis. Cette mesure sera annoncée prochainement aux adhérents.

• **Projets de voyage**

- Séjour dans le Jura prévu en mai 2020 : le report en mai 2021 est acté. La MFR de Doucier a enregistré notre réservation et doit nous envoyer un nouveau contrat et nous retourner l'ancien chèque d'arrhes.



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

- Séjour dans le Morvan en septembre 2020 : il est toujours d'actualité ; l'hôtel a réservé le nombre de chambres nécessaires pour 21 personnes et attend fin juin pour une confirmation et l'envoi d'arrhes, si rien ne s'oppose à ce voyage.
- Séjour éventuel dans le Cantal en septembre 2021 : dans un premier temps, Myriam va se renseigner auprès de la structure d'accueil pour connaître leurs disponibilités puis dans un deuxième temps nous verrons la suite à donner à ce projet.

- **AG de fin d'année 2020**

L'assemblée générale qui devra se tenir à la fin de l'année (fin novembre – début décembre) est une assemblée électorale, les membres actuels du comité directeur arrivant au bout de leur mandat de quatre ans. Un échange a lieu sur les perspectives de renouvellement des mandats au sein du comité directeur et sur la nécessité de maintenir la cohérence actuelle dans l'intérêt du fonctionnement du club.

- **Prochaine réunion du CD**

La prochaine réunion du comité directeur est fixée au mardi 30 juin à 15h.

La secrétaire
Manuelle Thoumy